



Mon directeur peut-il manger en salle de pause avec nous ?

Par **bahamas34**, le **27/05/2018** à **18:41**

Bonjour,
Nous sommes une entreprise de 9 personnes où certains d'entre nous ont un léger différent avec le directeur du magasin.
Nous avons une pause repas de 1h30 dans une salle de pause de 3m2 dans laquelle le directeur vient prendre ses repas avec nous à une seule table commune dans une ambiance des plus glaciale. Ils nous ont donc impossible de pouvoir parler, se confier ou même parler des petites histoires du magasin sans que celui-ci soit présent et n'écoute tout. En gros, nous avons une pause de 1h30 sans parler ou bien où l'on se sent obligé de quitter la salle de pause pour respirer à l'extérieur.
D'où ma question : Est-ce que le directeur est en droit de rester avec nous en salle de pause ? N'a-t-on pas le droit à un minimum de "repos" et de discrétion quand à son temps passé en salle de pause ?
Par avance merci
Cordialement

Par **Lag0**, le **27/05/2018** à **18:51**

Bonjour,
Et pourquoi diable n'en aurait-il pas le droit ?
C'est justement un moment de convivialité qui devrait vous permettre de discuter avec lui...